

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS

Photoweb x Blissim

Article 1 – Définition et conditions du jeu-concours

La société PHOTOWEB, Société par Actions Simplifiée ayant son siège social 1 rue des platanes 38120 SAINT EGREVE, immatriculée sous le numéro 428 083 703 (ci-après « l'Organisateur, la Société Organisatrice, les Organismes, le Professionnel ») organise un jeu concours dans le cadre d'une opération marketing

La société Beautycom SAS (ci-après « la Société Organisatrice ») Société par actions simplifiée, au capital de 14.585,50 euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 532 832 201 00042 ayant son siège social situé au 10 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris, organise du 15/09/2022 au 28/09/2022 inclus, un concours comprenant 10 bons d'achat de 50€ (soit 500€) à dépenser sur le site photoweb.fr et 10 bons d'achat de 50€ (soit 500€) à dépenser sur blissim.fr.

Les « Participants » au jeu-concours sont désignés également ci-après comme « les Participants, les Utilisateurs, les Contributeurs, les Joueurs ». Les « Gagnants » au tirage au sort sont désignés également ci-après comme les « Gagnants ».

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, après acceptation des conditions de participation conformément à la loi informatique et liberté. Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du Concours. Sont exclues de toute participation au concours les personnes travaillant au sein de la société PHOTOWEB et BEAUTYCOM ainsi que les membres de leur famille.

Sont également exclues toutes personnes étant déjà inscrites à la newsletter blissim.fr avant la date de début du jeu concours.

Article 3 – Dates du concours du 15 septembre au 28 septembre inclus 2022

Date de début du concours : 15 septembre 2022 à 8h00

Date de fin du concours : 28 septembre 2022 à 23h59

Date du tirage au sort : 5 octobre 2022

Date de désignation du Gagnant : 5 octobre 2022

Article 4 – Modalités de participation

4.1) Conditions de dépôt de candidature

Pour s'inscrire au tirage au sort et tenter de gagner le lot mis en jeu à l'article 5, tout participant doit avoir réalisé les actions mentionnées ci-dessous :

- S'inscrire à la newsletter photoweb.fr et cocher la case autorisant à recevoir les offres de partenaires.

OU

- S'inscrire à la newsletter blissim.fr et cocher la case autorisant à recevoir les offres de partenaires.

L'inscription au tirage au sort n'est effective qu'au terme de ces étapes.

La participation au jeu concours ne sera valable que si les informations requises par PHOTOWEB & BEAUTYCOM sont complètes et correctes. Toutes inscriptions réalisées par l'utilisation d'informations incorrectes, falsifiées ou via des formulaires contrefaits ou falsifiés seront de plein droit déchués de tout droit d'obtenir un quelconque prix gagnant.

Chaque participant s'engage donc à révéler des informations correctes le concernant. PHOTOWEB & BEAUTYCOM se dégagent de toute responsabilité dans le cas où un participant utiliserait de faux noms et/ou prénoms associés à une adresse e-mail valide ou une fausse adresse e-mail.

4.2) Garanties et responsabilité sur la validité des candidatures

PHOTOWEB et BEAUTYCOM se réservent le droit d'annuler, de mettre fin ou modifier cette opération si elle ne se déroule pas comme convenu : tout virus, bug, violation, intervention non autorisée, fraude, action d'un concurrent, problème technique ou autre cause hors du contrôle de PHOTOWEB et BEAUTYCOM altérant et affectant l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou la conduite.

De façon générale, les Participants garantissent les Organismes du présent concours contre tous recours, actions ou réclamations que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, au titre de toutes les garanties et engagements pris.

Toute participation incomplète ou erronée sera rejetée, sans que la responsabilité des Organismes puisse être engagée.

Tout participant s'engage à respecter le règlement. Tout non-respect du règlement par le Participant et toute fraude, abus, tricherie, déclaration mensongère entraînera son exclusion du concours sans que la responsabilité des Organismes puisse être engagée.

Ainsi, les Sociétés Organisatrices se réservent le droit sans réserve de modérer à posteriori et de ne pas valider, voir exclure, supprimer du concours, tout participant qui ne respecterait pas une des conditions du présent règlement.

En outre, en présence d'abus ou tricherie d'un ou plusieurs participants, PHOTOWEB et BEAUTYCOM, se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au jeu concours sans préavis, notamment lorsque l'intégrité du jeu concours est remise en cause dans son objet.

4.3) Modalités de tirage au sort

Les Gagnants seront déterminés par un tirage au sort qui sera effectué, à la date mentionnée plus haut, dans la base des données des personnes inscrites selon les conditions mentionnées ci-dessus.

5 (cinq) participants seront tirés au sort par la société PHOTOWEB

5 (cinq) participants seront tirés au sort par la société BEAUTYCOM

Article 5 – Dotations/lots

5.1) Valeur commerciale des dotations

Le lot 1 est offert par la société PHOTOWEB et constitue en ce sens une « dotation ».

Le lot désigné est le suivant : 10 bons d'achat de 50€ à valoir sur le site Photoweb.fr valable jusqu'au 16/11/22 hors bracelet solidaire, tirages économiques, packs Vente Privilège, abonnement Premium et livraison. Non valable sur l'application MyPhotoweb. La société PHOTOWEB se réserve le droit de changer la dotation sans préavis. Si tel était le cas, la valeur du lot sera équivalente ou supérieure au produit remplacé.

Le lot 2 est offert par la société BEAUTYCOM et constitue en ce sens une « dotation ».

Le lot désigné est le suivant : 10 bons d'achats de 50€ à utiliser sur blissim.fr. Les bons d'achats ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles en cours et avec les bons d'achat liés au programme de fidélité. Si vous êtes abonné(e) à la box, l'offre s'applique en remplacement de votre avantage abonné(e). Non valables sur la box et la carte cadeau.

5.2) Modalités de récupération, d'utilisation et de renouvellement

Tel que le prévoit l'article 6, les Gagnants devront se mettre en relation directe avec PHOTOWEB ou BEAUTYCOM et se conformer aux modalités d'utilisation définies.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu à aucune contestation sur leur nature ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 6 – Modalités d'attribution des lots

PHOTOWEB délivrera un (1) lot à dix (10) Gagnants et BEAUTYCOM délivrera un (1) lot à 10 Gagnants. Il y aura donc une (1) dotation PHOTOWEB et BEAUTYCOM pour dix (10) personnes physiques.

Une fois les Gagnants désignés par PHOTOWEB et BEAUTYCOM, ceux-ci seront contactés via l'adresse mail utilisée lors de leur participation au jeu concours.

L'ensemble des échanges par e-mail entre l'Organisateur et les Gagnants seront conservés sur la boîte email du Professionnel.

Les Gagnants seront invités par retour d'email à fournir en complément leurs coordonnées précises (nom, prénom, adresse, ville, code postal, n° de téléphone, adresse e-mail) pour pouvoir bénéficier du lot gagné.

Si les informations communiquées par le Participant sont incomplètes et/ou ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de Gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation.

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable dans le cas de défiances techniques quant à cette notification électronique de gain. Sans communication de ces informations de la part des Gagnants sous 10 jours, il perdra sa qualité de Gagnant.

Le cas échéant, un second tirage au sort aura lieu.

Article 7 – Données nominatives et personnelles

Les Joueurs autorisent par avance du seul fait de leur participation, que les Organismes utilisent librement à des fins publicitaires ou promotionnelles quel qu'en soit le support, toutes les informations nominatives communiquées pour le compte de ceux-ci et sur tous supports.

Les données à caractère personnel recueillies vous concernant sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de votre participation au jeu. Elles sont destinées aux Organismes, ou à des sous-traitants et/ou des prestataires pour des besoins de gestion.

Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées sont destinées exclusivement aux Organismes et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

Les renseignements communiqués par le Participant sont destinés à l'usage de PHOTOWEB et BEAUTYCOM dans le cadre de l'accès à son service conformément aux conditions générales de vente et dans le cadre de la gestion du présent jeu.

Toute personne est réputée avoir lu, compris et accepté, sans réserve, le règlement dans son intégralité, et notamment l'article relatif aux données personnelles dès lors qu'elle accède et s'inscrit au jeu concours.

Article 8 – Responsabilités et droits

Les Organismes :

- Se réservent le droit de modifier, de proroger, d'écourter, de limiter les gains ou d'annuler ce jeu en cas de force majeure tel que défini par la jurisprudence. En conséquence, leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
- Ne pourront être tenus responsables de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant.
- Dégagent toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu. En outre, leur responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue pour des problèmes d'acheminement ou de perte de courrier électronique ou postal.
- Dégagent toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus, bogue...) occasionnée sur le système du Participant, à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

Les Participants :

- Sont tenus responsables de la conformité des informations transmises aux Organismes

Article 9 – Conditions d'exclusion

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement sans aucune réserve ni condition préalable du

Participant, le non-respect dudit règlement, entraînant l'exclusion du concours, la nullité pure et simple de sa participation et de l'attribution des lots.

Article 10 – Dépôt du règlement

L'ensemble des documents sont mis à disposition et accessibles en version française à tout utilisateur et Participant durant la durée du jeu. Il est demandé à ces derniers d'effectuer une copie de sauvegarde et/ou imprimer l'ensemble des textes afin de pouvoir s'y référer, si nécessaire.

Article 11 – Frais de participation

Le jeu organisé est gratuit et sans obligation d'achat.

Article 12 – Juridictions compétentes

Le présent règlement est soumis à la loi française.

En cas de contestation ou réclamation concernant le jeu concours pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de la société PHOTOWEB ou BEAUTYCOM par courrier à l'adresse mentionnée en préambule, pendant la durée du jeu concours et maximum dans un délai de soixante (60) jours après la désignation des Gagnants.

En cas de contestation ou de réclamation concernant le prix attribué, les demandes devront être adressées :

- A l'attention de PHOTOWEB par e-mail à l'adresse support-cnll@photoweb.fr. dans un délai de sept (7) jours après la réception de la confirmation du prix ;

OU

- A l'attention de BEAUTYCOM Blissim – Beautycom SAS par email à l'adresse hello@blissim.fr dans un délai de sept (7) jours après la réception de la confirmation du prix.

Les parties s'efforcent de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution du présent règlement. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents.

Le Participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter sans réserves et de s'y conformer.